



Rapport de développement durable

Février 2016

La Coop
fédérée

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| Mission, ambition et valeurs de La Coop fédérée | 1 |
| Message du chef de la direction et du Secrétaire général | 2 |
| Rapport de développement durable | |
| Gouvernance et reddition de comptes | 3 |
| Performance financière | 6 |
| Performance sociale | 7 |
| Engagement dans la communauté | 10 |
| Performance environnementale | 12 |
| Conclusion | 20 |

Les données des tableaux ont été compilées à partir des résultats des exercices financiers terminés au 31 octobre 2014 et 2015.

« La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la coopération et du partenariat. »

— Kofi Annan
Extrait d'un discours
à l'Assemblée générale de l'ONU
24 Septembre 2001



Mission

Enracinée dans le milieu agricole et misant sur sa force collective, La Coop fédérée contribue à nourrir le monde.

Ambition

Forte d'un modèle coopératif rentable et agile, La Coop fédérée veut être reconnue comme un chef de file des secteurs agricoles et agroalimentaires canadiens et du secteur de la vente au détail dans l'Est du Canada.

Valeurs

Honnêteté

Chacun agit dans un souci constant de transparence, tant à l'intérieur de l'entreprise que dans ses relations avec les coopératives membres et les autres parties prenantes. Chacun se montre capable d'admettre ses erreurs, donne le crédit à qui il revient et cherche à éviter tout conflit d'intérêts.

Équité

Chacun, comme chaque groupe de travail, traite ses partenaires de manière juste et équitable. Nous croyons que chacun mérite de trouver sa place au sein du grand réseau La Coop, d'y être reconnu et de s'y développer.

Responsabilité

Chacun assume pleinement sa fonction au sein de La Coop fédérée, notamment en veillant à la saine gestion du patrimoine collectif des membres, en s'assurant de bien remplir ses engagements individuels, mutuels et collectifs et de répondre de ses actes ainsi qu'en souscrivant aux objectifs du développement durable.

Solidarité

Animés par un désir d'entraide, nous nous conseillons mutuellement dans la réalisation des objectifs et des projets communs. Nous travaillons ensemble dans une approche ouverte et cohérente et nous nous rallions aux décisions visant le bien commun de l'entreprise.

MESSAGE DU CHEF DE LA DIRECTION ET DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

C'est dans le cadre de ses représentations à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Québec, en 2007, que La Coop fédérée a décidé formellement de cheminer vers le développement durable de ses activités.

Cet engagement a été réitéré de multiples façons, notamment en 2012, à l'occasion de l'adhésion de La Coop fédérée au *Plan d'action pour une décennie coopérative* mis de l'avant par l'Alliance coopérative internationale lors de l'Année internationale des coopératives.

Plusieurs initiatives ont aussi été déployées depuis 2007. Sur le mode essai-erreur, avec ou sans consultants externes, nous avons décidé de cheminer rapidement plutôt que d'attendre qu'un plan d'action global soit élaboré. Par ailleurs, nous nous sommes toujours refusés à recenser nos initiatives à des fins promotionnelles.

**Nous pouvons être fiers
des progrès réalisés**

Le présent rapport se veut donc, notamment, un premier recensement de ce qui se fait et de ce qui devrait l'être en matière de développement durable à La Coop fédérée. Les données recueillies se limitent aux activités de La Coop fédérée et excluent, pour l'heure, BMR et les sociétés en participation.

Basé sur le principe que tout ce qui se mesure s'améliore, ce rapport se présente comme un outil de travail permettant d'avoir rapidement un aperçu général de la situation et de son évolution, ainsi que de mieux cibler les pistes d'amélioration.

Le défi du développement durable en est un de taille pour une entreprise à vocation industrielle aussi diversifiée que La Coop fédérée, qui intervient dans des secteurs en forte mutation. Même s'il reste beaucoup à faire, nous pouvons être fiers des progrès réalisés et nous anticipons aussi avec intérêt les étapes à venir.



M. Gaétan Desroches agr. MBA
Chef de la direction



Me Jean-François Harel LL.B, ASC
Secrétaire général, développement
durable et affaires coopératives

GOUVERNANCE ET REDDITION DE COMPTES

La Coop fédérée a une structure inusitée puisqu'elle est une coopérative et une fédération de coopératives agricoles et agroalimentaires canadiennes qui comptait 72 coopératives membres et 42 CUMA au 31 octobre 2015, lesquelles regroupent près de 90 000 membres.

La Coop fédérée et son réseau de coopératives affiliées et de partenaires d'affaires cumulent un chiffre d'affaires de plus de 9,6 milliards de dollars et procurent des emplois à plus de 18 000 personnes dans plusieurs provinces canadiennes.

La Coop fédérée et son réseau :
plus de **18 000 emplois**
au Québec et ailleurs au pays

Nos coopératives membres sont principalement situées au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Ontario, mais La Coop fédérée a aussi des activités

en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et dans les provinces maritimes, ainsi que des bureaux de vente au Japon et en Australie.

La Coop fédérée et ses coopératives affiliées sont actives principalement dans le secteur de l'approvisionnement des intrants de ferme, de la distribution de produits de quincaillerie et des produits pétroliers. La Coop fédérée et quelques-unes de ses coopératives membres sont aussi impliquées dans le secteur de la transformation des aliments et plusieurs de nos coopératives membres sont présentes dans le marché de la distribution alimentaire.

Le modèle organisationnel de La Coop fédérée regroupe donc des producteurs agricoles, des citoyens consommateurs, des distributeurs alimentaires et des transformateurs, ce qui donne à l'organisation un point de vue inusité sur le secteur agricole et agroalimentaire.

| | 2014 | 2015 |
|--|------|------|
| Coopératives agricoles | 52 | 51 |
| Sections de producteurs | 2 | 2 |
| Coopératives de consommation | 22 | 21 |
| Coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) | 22 | 42 |
| Administrateurs de coopératives | 681 | 772 |

772 administrateurs



À La Coop fédérée, la démocratie coopérative s'exprime à l'assemblée générale annuelle où les délégués des coopératives, dont le nombre varie en fonction du nombre de membres et du chiffre d'affaires de chacune des coopératives, décident des grandes orientations et procèdent à l'élection du conseil d'administration.

| | 2014 | 2015 |
|--|------------|------------|
| Participation des délégués du réseau à l'assemblée générale annuelle de La Coop fédérée ¹ | 76 % | 64 % |
| Programme de formation des élus | 347 pers. | 334 pers. |
| Programme de formation de la relève agricole ² | 392 pers. | 417 pers. |
| Programme de formation de la relève agricole ³ | 100 000 \$ | 100 000 \$ |
| Programme d'aide à la relève agricole | 315 000 \$ | 280 000 \$ |
| Nombre de femmes administratrices dans le réseau | 91 | 97 |
| Taux de participation des administrateurs aux réunions ⁴ | 99,9 % | 100 % |

¹ Assemblées des exercices 2013 et 2014 tenues en 2014 et 2015

² Depuis 2008

³ Approximatif

⁴ Conseil d'administration de La Coop fédérée

D'autres instances informelles sont aussi utilisées pour maintenir le dialogue et entretenir le sentiment d'appartenance avec les représentants des membres.

Par ailleurs, La Coop fédérée tient une réunion d'été à laquelle les présidents, vice-présidents et directeurs généraux des coopératives sont conviés, une Tournée du président où la haute direction de La Coop fédérée rencontre dans leur territoire les conseils d'administration, les délégués et les directeurs généraux et, enfin, une ou deux rencontres annuelles du Forum des présidents.

La Coop fédérée participera aussi, dès 2016, à l'organisation annuelle de six Agoras régionales avec des représentants de coopératives, des jeunes de la relève et des membres intéressés par l'évolution de leur mouvement pour faire le point sur les enjeux et les sujets d'intérêts pour la coopération agricole.

Une démocratie
vivante et forte

PERFORMANCE FINANCIÈRE

Jusqu'au début des années 1980, la performance des entreprises était mesurée essentiellement en fonction d'indicateurs comptables et financiers. Depuis, le champ des indicateurs de performance s'est considérablement élargi pour tenir compte de paramètres plus larges, qui reflètent mieux la performance de l'organisation dans son environnement et ses retombées pour l'ensemble de ses parties prenantes.

Malgré cet élargissement, plusieurs estiment que les mesures actuelles de performance sont réductrices et n'offrent pas un portrait fidèle de l'impact du modèle d'affaires coopératif dans son milieu.

Bien qu'elles soient axées sur la satisfaction des besoins de leurs membres plutôt que sur le rendement aux actionnaires, les coopératives n'en sont pas moins un modèle d'organisation économique qui évolue dans une économie de marché. Cela étant, celles-ci sont soumises aux mêmes impératifs de croissance que les entreprises à capital-actions pour compenser l'inflation et gagner la masse critique nécessaire pour soutenir la concurrence.

À défaut d'avoir accès à des indicateurs qui traduisent toutes les dimensions de la réalité coopérative, les indicateurs présentés ici témoignent de la vitalité de La Coop fédérée dans son environnement d'affaires.

Relever les défis de l'économie de marché

| | 2014 | 2015 |
|--|-----------|-----------|
| Ventes | 5,4 MM \$ | 6,0 MM \$ |
| Résultats consolidés avant ristournes et impôts sur l'excédent | 74 M \$ | 96 M \$ |
| % du chiffre d'affaires réalisé avec les membres | 58 % | 58 % |
| Avoir total | 776 M \$ | 816 M \$ |
| Avoir des membres | 699 M \$ | 758 M \$ |
| Ristournes versées | 25 M \$ | 35 M \$ |
| % du rendement sur avoir en début d'exercice | 16,02 % | 17,53 % |

PERFORMANCE SOCIALE

Le développement durable se définit, selon son initiatrice¹, comme « un développement qui répond aux besoins du présent, sans pour autant compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».

Le mode d'organisation coopératif s'inscrit naturellement – mais pas totalement – dans cette lignée. De par sa finalité axée sur l'usage et où la recherche de rentabilité est un moyen et non une fin, la formule coopérative est un mode d'organisation économique plus proche des principes du développement durable que celui des sociétés à capital-actions. Ancrées dans leurs territoires et gouvernées démocratiquement, les coopératives sont des partenaires de choix du développement des communautés où elles prennent naissance, et ce développement se fait généralement au profit et dans l'intérêt de celles-ci.

**La rentabilité :
un moyen et non une fin**

Malgré ces avantages indéniables, les coopératives doivent elles aussi adapter leur mode de gestion et de reddition de comptes aux principes de la responsabilité sociétale des entreprises et s'ouvrir à plus de communication avec leurs parties prenantes.

Ressources humaines

L'attraction, la rétention et la mobilisation d'une main-d'œuvre qualifiée et compétente constituent le défi de l'heure pour toutes les entreprises. La Coop fédérée, par son statut de coopérative presque centenaire avec des racines agricoles profondes, jouit généralement d'un accueil bienveillant de la part de l'ensemble de ses parties prenantes et employés.

Cette bienveillance ne doit cependant pas être tenue pour acquise et des efforts constants de communication et d'adaptation doivent être consentis pour recruter, conserver et mobiliser nos employés et mieux faire comprendre nos activités à nos concitoyens.

**Un atout de taille :
nos ressources
humaines**

¹ Mme Gro Harlem Brundtland, ancienne présidente de la Norvège, qui dirigeait dans les années 1980 la Commission des Nations Unies sur le développement et l'environnement.



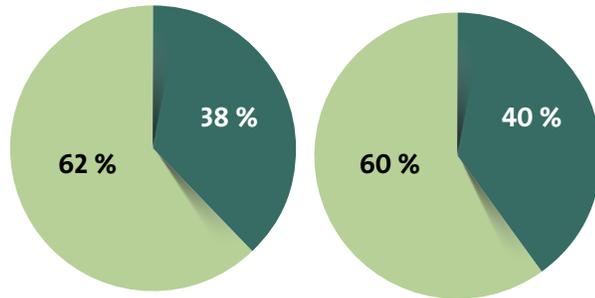
Nombre d'employés³

2014

2015

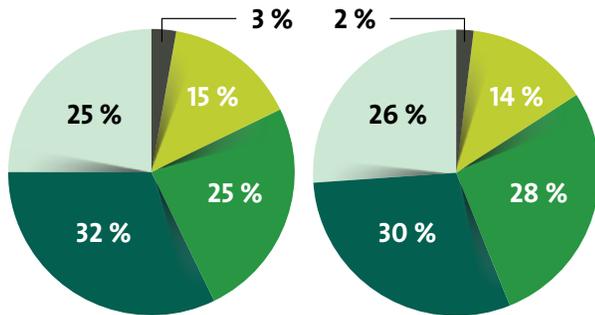
Répartition par sexe

- Femmes
- Hommes



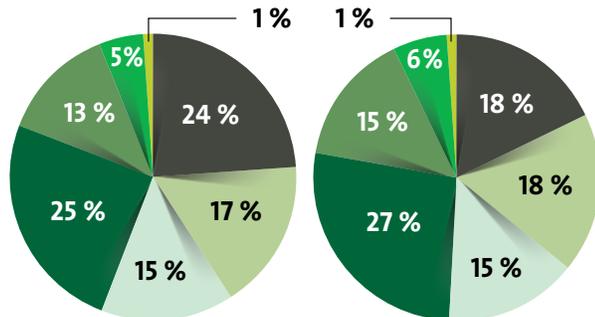
Répartition par catégorie d'âge

- Moins de 25 ans
- 25 à 34 ans
- 35 à 44 ans
- 45 à 54 ans
- 55 ans et plus



Répartition par catégorie d'emploi

- Régis
- Soutien
- Technique
- Professionnel
- Gestionnaire supervision
- Gestionnaire direction
- Haute direction



| | | |
|---|-----------|-----------|
| Mouvement de main d'œuvre | 13,9 % | 16,1 % |
| Moyenne d'ancienneté | 13 | 12 |
| Taux d'absentéisme | 5,0 % | 5,5 % |
| Nombre d'accidents du travail | 34 | 29 |
| Fréquence des accidents du travail ¹ | 3,46 | 3,42 |
| Gravité des accidents du travail ² | 42,07 | 127 |
| Masse salariale | 80,1 M \$ | 76,5 M \$ |
| % formation /masse salariale | 2,73 % | 2,36 % |

¹ Nombre d'accidents X 200 000 heures travaillées/ nombre d'heures travaillées

² Nombre de jours perdus X 200 heures travaillées/ nombre d'heures travaillées

³ Les données du tableau sont pour les employés de La Coop fédérée excluant Olymel, ACC et BMR





12 ans Ancienneté moyenne des employés

La Coop fédérée a lancé en 2012 une démarche intégrée d'éthique organisationnelle dont la pierre d'assise est l'*Alliance de travail*, un document qui intègre des engagements réciproques entre La Coop fédérée, ses administrateurs et ses employés, de même que des outils de réflexions éthiques et déontologiques. Ces engagements ont pour thèmes la santé, le développement et la confiance et s'appuient sur près de 50 politiques visant la santé globale des employés, sur le programme de gestion de la performance et du développement et sur une grande transparence dans la communication interne.

La Coop fédérée

AON.

EMPLOYEUR DE CHOIX

OR | CANADA | 2016

Ces initiatives et ces efforts sont probablement à la source de l'appréciation du climat de travail et de la mobilisation des employés de La Coop fédérée. Celles-ci se sont traduites par l'obtention de la reconnaissance Employeur de choix Or Canada 2016, suite à une étude pancanadienne compilée par AON.

Un projet pilote de communauté d'apprentissage en éthique organisationnelle est aussi en cours, afin de faire vivre davantage la démarche éthique de l'organisation en ouvrant un espace de discussion et de questionnement et en développant des contenus porteurs de sens, par et pour les employés. Parmi les thématiques abordées à ce jour dans les politiques de ressources humaines de La Coop fédérée, mentionnons le programme d'aide aux employés, l'absence pour obligations familiales, l'accès à l'égalité en emploi, la conciliation travail-famille et le remboursement des frais de scolarité.

L'éthique : au cœur de notre action

ENGAGEMENT DANS LA COMMUNAUTÉ

L'engagement de La Coop fédérée dans la collectivité est le reflet de ses valeurs profondes et de sa nature coopérative. L'organisation encourage un grand nombre d'organismes et d'associations, mais tend à concentrer ses efforts sur les milieux ruraux et agricoles, où peu d'intervenants sont présents.



La Coop fédérée s'affaire aussi à minimiser l'impact de ses activités sur son voisinage et à maintenir de saines relations avec sa communauté limitrophe. C'est dans cette optique que le *Guide d'aide au bon voisinage* a été élaboré, afin de disposer d'outils permettant de comprendre les préoccupations des voisins et d'entretenir de bonnes relations avec eux.

La Coop fédérée a également mis en place en 2008 le Fonds coopératif d'aide à la relève agricole, lequel, sous réserve du suivi d'un parcours académique et de la participation à des activités d'animation de la vie associative, offre pour une période de trois ans un appui financier maximal de 5 000 \$ par année à des jeunes dont la candidature est soumise par leur coopérative.

Non seulement le Fonds permet-il de donner un coup de pouce aux jeunes de la relève, mais il permet aussi de susciter l'intérêt des jeunes producteurs pour le réseau La Coop. À l'heure actuelle, 52 administrateurs de coopératives sont des jeunes qui sont ou qui ont été bénéficiaires du Fonds.

Au total, La Coop fédérée et les coopératives participantes ont remis approximativement 3,4 M \$ à 412 jeunes de la relève.

**Soutenir la relève :
un engagement essentiel**

Quelques organisations auxquelles La Coop fédérée a accordé un don ou une commandite



PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Conformité environnementale

Malgré les efforts des dernières années, c'est sûrement en ce qui a trait à sa performance environnementale que La Coop fédérée devra faire plus et mieux si elle veut tendre vers des pratiques qui s'inscrivent pleinement dans un cheminement respectueux vers les principes du développement durable.

C'est en 1994 que La Coop fédérée a adopté sa première politique environnementale, laquelle a été mise à jour cette année. Cette politique comprend sept engagements :

Conformité environnementale

Évaluation et rapport

Gestion des urgences environnementales

Évaluation environnementale des acquisitions et investissements

Formation

Ressources et outils de gestion environnementales

Relations avec les citoyens

Pour consulter la politique :
www.lacoop.coop/responsabilite-sociale

1994

Adoption de la première
politique environnementale
de La Coop fédérée





Tous les établissements en pleine propriété et en copropriété de La Coop fédérée font l'objet d'une vérification de conformité environnementale, et cela, dans plusieurs provinces canadiennes. Des conseillers en environnement utilisent des protocoles basés sur les réglementations en vigueur dans les provinces visitées et les exigences internes de l'entreprise.

Les résultats de ces vérifications sont régulièrement divulgués à la direction et au conseil d'administration afin de suivre l'évolution de la performance environnementale de l'entreprise et les actions d'amélioration et de gestion de risque à apporter.

Le Service de l'environnement de La Coop fédérée utilise un système intégré de gestion environnementale, où les données issues des audits effectués par ses conseillers sont centralisées. Des plans d'urgence environnementale sont aussi produits par les conseillers, en collaboration avec les gestionnaires des installations. Ces plans incluent notamment une figure qui localise les équipements d'urgence dans les installations, ainsi que les étapes d'intervention et les informations pertinentes à la logistique de gestion de l'urgence.

Des formations en gestion environnementale et en développement durable sont régulièrement offertes à différents gestionnaires d'installations, que ce soit pour les divers secteurs d'affaires de La Coop fédérée ou chez des partenaires en coentreprise. Afin de maintenir efficacement la conformité environnementale de ses installations les plus à risque et pour améliorer constamment les pratiques de l'entreprise, le Service de l'environnement implante progressivement dans ses établissements les plus à risque un système de gestion de l'environnement inspiré de la norme ISO 14001.

En s'appuyant sur la formation à la tâche, sur l'utilisation de procédures opérationnelles et sur des outils d'autosurveillance, les employés responsables des opérations potentiellement à risque pour l'environnement connaissent les meilleures pratiques applicables pour contrôler les impacts éventuels liés aux aspects environnementaux identifiés.

| | 2014 | 2015 |
|--|------|------|
| Conformité environnementale | 68 % | 64 % |
| Moyenne d'actions correctives par établissement | 6,37 | 7,62 |
| Incidents environnementaux | 6 | 14 |
| Avis d'infraction et plaintes | 9 | 5 |
| Réhabilitation de sites contaminés | 17 | 13 |
| Implantation de systèmes de gestion environnementale | 6 | 5 |
| Plan d'urgence environnementale | 85 % | 72 % |

La conformité environnementale n'est cependant qu'un des aspects d'une bonne performance environnementale qui s'inscrit dans une approche de développement durable.



Politique d'approvisionnement responsable

Une des plus importantes lacunes de La Coop fédérée est l'absence d'une politique d'approvisionnement responsable, alors que plusieurs de nos concurrents disposent d'une telle politique. Cette politique repose tant sur la sélection de produits et services que sur la sélection des fournisseurs appliquant des pratiques responsables dans l'élaboration de leurs produits et services.

Pour l'heure, seul le groupe d'usines de Chrysalide a une politique d'approvisionnement. L'élaboration et l'adoption d'une politique applicable à tous les secteurs de La Coop fédérée devraient donc être des priorités au cours des prochaines années.

Vers une politique
d'approvisionnement
responsable



La gestion des matières résiduelles

Un autre champ d'activités représente un défi quant aux principes du développement durable et dans lequel nous accusons du retard. Il s'agit de la gestion des matières résiduelles.

La Coop fédérée participe déjà à différents programmes de récupération de plastiques de ferme, notamment via Agrirécup qui, en vertu d'un modèle d'affaires similaire à Éco Entreprises Québec, met en place des programmes de récupération de contenants de pesticides ou de sacs de semences.

Un défi de taille : la récupération des plastiques

Au vu des coûts engendrés, l'efficacité de cette collecte est cependant remise en question. C'est pourquoi La Coop fédérée travaille depuis plus de deux ans à un projet de récupération des plastiques de ferme à coût nul pour le producteur. Un premier projet pilote a d'ailleurs été réalisé avec succès grâce à la participation de trois coopératives. Plus de onze tonnes métriques ont été collectées en un mois sur plus de 3 000 tonnes vendues annuellement sous forme de plastiques d'enrobage.

Par ailleurs, nous travaillons à mettre sur pied un programme de financement pour l'achat d'une soixantaine de presses à installer dans les quincailleries et auprès des CUMA, ainsi que d'un appareil de lavage pour le centre de réception et de tri des plastiques associé au projet. De plus, le gouvernement a annoncé son intention de soumettre les plastiques de ferme à la liste des produits sujets à compensation en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement dans un avenir rapproché.

La mise en place d'un programme volontaire dans le réseau La Coop serait probablement plus efficace en termes de récupération et moins coûteux pour les producteurs membres qui, inévitablement, assument ces coûts. Pour le moment, il serait inapproprié de fixer un objectif de récupération d'une partie des plastiques de ferme commercialisés, autre que la mise en place de cette structure de récupération de ces plastiques.

Les gaz à effet de serre

Devant l'évidence du réchauffement planétaire et la difficulté de transformer une économie du carbone en économie plus verte, on peut difficilement faire un bilan de développement durable aujourd'hui sans aborder la question de l'émission de gaz à effet de serre (GES) généré par nos activités.

Selon plusieurs études, le secteur agricole serait responsable de près de 10 % des émissions de GES. Pour sa part, La Coop fédérée a procédé à un premier inventaire de ses émissions en 2010, lesquelles s'élevaient à près de 14 050 tm.

Aucun établissement de La Coop fédérée n'est cependant assujéti à l'achat de crédits de carbone en vertu de la mise en place d'une bourse du carbone liant le Québec à la Californie. En outre, seules nos activités d'importation de propane sont directement visées par la réglementation.

Par ailleurs, bien qu'aucune cible de réduction d'émission de GES n'ait été établie pour La Coop fédérée, plusieurs initiatives ont été prises depuis 2010, qui ont certainement contribué à une réduction non quantifiée.



La réduction du nombre de meuneries, la réorganisation de la logistique de transport associée au projet Chrysalide et l'utilisation accrue de systèmes de vidéoconférences et d'Internet sont au nombre de ces mesures, qui ont assurément contribué à une diminution des déplacements et à la réduction des émissions de GES. Plusieurs projets d'efficacité énergétique ont aussi été réalisés dans nos établissements (fermes avicoles, meuneries, couvoirs) et la promotion d'une filière de chauffage à la biomasse contribue aussi à la réduction ou au remplacement des énergies fossiles.

La Coop fédérée s'est également dotée, il y a quelques années, d'une politique d'événements écoresponsables qui comprend un volet carboneutre prévoyant des compensations et l'achat de crédits de carbone pour couvrir les émissions de GES résultant du transport de nos participants. D'autres initiatives ont aussi apporté une contribution à la diminution des GES résultant de nos activités, dont la commercialisation du FED (Fluide d'échappement diesel) qui réduit les émissions associées au transport, la commercialisation de plus de produits en vrac qui réduit l'utilisation de sacs et de contenants et les émissions associées au transport.

Un objectif important :
aider les membres à
réduire leurs GES





À moyen et à long termes, l'action la plus porteuse de La Coop fédérée sur cette question sera probablement son implication à titre de membre fondateur de la Coop Carbone, dont la mission est d'aider ses membres et ses partenaires à profiter des occasions offertes par le marché du carbone et à réduire leurs émissions de GES au Québec. La Coop Carbone collabore avec les porteurs des meilleures technologies afin de maximiser les réductions de GES en territoire québécois et de contribuer ainsi à l'essor de l'économie verte au Québec.

Le projet AgroCarbone actuellement piloté par la Coop Carbone vise à étendre notre capacité d'intervention à la ferme et à identifier le potentiel de réduction des gaz à effet de serre émis dans le secteur de la production laitière. Ce projet complète le guide de gestion durable en entreprises agricoles élaboré et diffusé à nos membres en 2013. (www.lacoop.coop/guidedd)

Les engagements des gouvernements à l'issue du Sommet de Paris seront assurément assortis de cibles précises dans des secteurs visés. Il sera probablement pertinent de réaliser dès l'an prochain un nouvel inventaire des GES émis par les activités de La Coop fédérée afin d'être en mesure d'établir par la suite des cibles et des projets de réduction en ligne avec les objectifs et programmes qui seront mis en place par les différents paliers de gouvernement pour l'atteinte des engagements pris au Sommet de Paris.

CONCLUSION

Bien qu'il ne soit pas exhaustif, le présent rapport, élaboré sur une base proactive, se veut une approche simple qui résume de quelle façon La Coop fédérée s'inscrit dans le courant et les principes du développement durable et de la responsabilité sociétale.

Dès lors qu'il est envisagé comme un projet d'amélioration continue plutôt que comme une contrainte, le développement durable devient une initiative moins rébarbative et tout à fait stimulante. Il en sera de même du présent bilan, qui se bonifiera au fil des ans.

Des pistes d'amélioration sont suggérées dans la présente édition. D'autres pourront être mises de l'avant par les différentes instances de La Coop fédérée, notamment au chapitre de l'élargissement éventuel de ce rapport aux filiales et sociétés en participation de La Coop fédérée.

Amorcé par une citation, il serait pertinent que ce document se conclue de la même façon, en soulignant qu'il se veut d'abord un outil qui appelle à la responsabilité collective et individuelle afin de faire progresser notre entreprise sur le chemin du développement durable.

*« Quand un arbre tombe, on l'entend;
Quand la forêt pousse, pas un bruit. »*

Proverbe Africain

Un projet **d'amélioration
continue**



Siège social
La Coop fédérée
9001, boul. de l'Acadie
Bureau 200
Montréal (Québec), H4N 3H7
Téléphone : 514 384-6450

Contenu rédactionnel

*Secrétariat général, développement durable
et affaires coopératives*
Jean-François Harel

Zone Franche
Matthieu Sauvé
Éliane Légaré

Direction artistique et graphisme

Samar Gharib
Katherine Begg, Begg Design

Impression

Mont-Roy L'imprimeur

Crédits photos

La Coop fédérée – iStock Photos – MAPAQ



lacoop.coop

 @lacoop_federee

 La Coop fédérée

 La Coop fédérée



